

TAXE DE SÉJOUR MODE D'EMPLOI



LA TAXE DE SÉJOUR, COMBIEN ÇA COÛTE?

SUR AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
(HORS CARNAC)

NATURE D'HÉBERGEMENT	TARIFS TAXE DE SÉJOUR Applicables au 1 ^{er} janvier 2023
Hébergements non classés*	5 % €
Camping 1* 2*, ports de plaisance	0,20 €
Camping 3* 4* 5*, emplacement plein air, aires camping-car	0,60 €
Hôtels 1*, Résidence Tourisme 1*, Meublé 1*, Vill. Vac. 1* 2* et 3*, Chambres hôtes, Auberges collectives	0,80 €
Hôtels 2*, Résidence Tourisme 2*, Meublé 2*, Vill. Vac. 4* et 5*	0,90 €
Hôtels 3*, Résidence Tourisme 3*, Meublé 3*	1,50 €
Hôtels 4*, Résidence Tourisme 4*, meublé 4*	2,30 €
Hôtels 5*, Résidence Tourisme 5*, Meublé 5*	3,00 €

LA TAXE DE SÉJOUR, ÇA FONCTIONNE COMMENT?

CHAQUE PERSONNE QUI SÉJOURNE SUR NOTRE TERRITOIRE CONTRIBUE POUR PARTIE À LA PRÉSERVATION DE NOS RICHESSES NATURELLES ET ASSURE LA PÉRENNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ POUR TOUS.

1

En choisissant notre territoire, un visiteur participe à la protection de nos richesses naturelles, soutient un tourisme de qualité accessible à tous et contribue au développement d'équipements et de services qui améliorent le quotidien de chacun..

2

L'hébergeur restitue ce montant à l'Office de Tourisme, en charge de la collecter pour le compte d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

3

Auray Quiberon Terre Atlantique réinvestit cette contribution au service du territoire et de la qualité de vie de ses habitants.



POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, L'OFFICE DE TOURISME SE TIENT À VOTRE DISPOSITION

Vous pouvez contacter l'Office de Tourisme soit par mail à baiedequiberon@taxesejour.fr soit par téléphone **02 56 54 81 79**, soit en vous rendant directement au

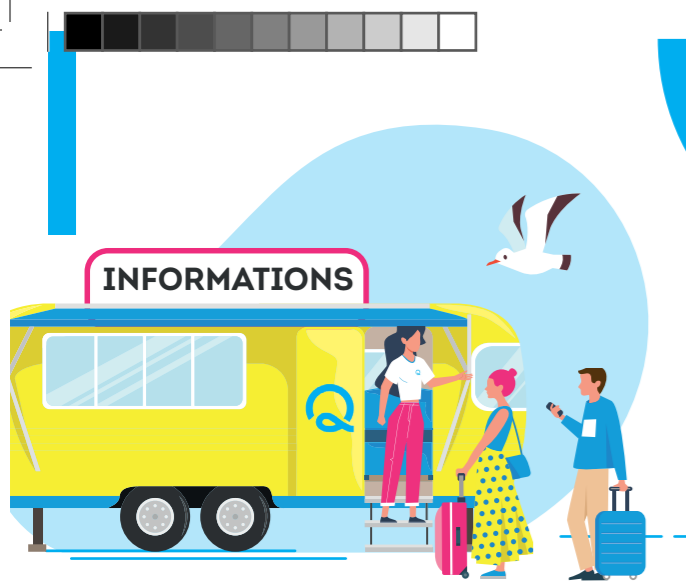
► SIÈGE DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA BAIE DE QUIBERON

Service Hébergement et Observation

31, avenue de l'Océan 56340 Plouharnel

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h



APPORTER DES SERVICES AUX VISITEURS

Conseils personnalisés (à distance, dans les bureaux d'information, itinérants en saison), valorisation des offres disponibles sur l'ensemble du territoire toute l'année (activités sportives, loisirs, hébergements, commerces, animations, informations pratiques...).

Animation du réseau des professionnels. Service de billetteries aux visiteurs.

Modernisation des bureaux touristiques (création d'un nouvel office de tourisme tiers-lieu à Erdeven, outils numériques, boutiques...).



PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Communication print (gazette, magazines...) et digitale (réseaux sociaux, site web, newsletters, podcast, vidéos...), relations presse pour promouvoir la destination et ses offres sur les 4 saisons.



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS

Création, entretien, balisage et valorisation de pistes cyclables, circuits VTT, itinéraires de randonnées, participation au train touristique Napoléon Express...



ENTREtenir ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Œuvrer à la préservation des sites mégalithiques inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, à la mise en valeur du label Pays d'Art et d'Histoire et à la protection durable des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau.

LA TAXE DE SÉJOUR, ÇA SERT À QUOI?

CHAQUE ANNÉE, AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE INVESTIT MASSIVEMENT POUR DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE, DE QUALITÉ, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES SAISONNIERS

Soutenir l'emploi saisonnier grâce à la mise en place de solutions de logement dédiées (sous-location, ouverture d'hébergements...) et à un accompagnement renforcé des salariés et des employeurs.



SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Accompagnements financiers aux professionnels pour l'aménagement et l'amélioration des conditions d'accueil, la valorisation des productions locales et des marchés, des commerces de proximité...



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Actions de sensibilisation des visiteurs au tri et à la réduction des déchets, aux économies d'eau et d'énergie.
Accompagnement des professionnels à l'équipement de systèmes de production de chaleur et d'énergies renouvelables.